

Licencié												
Nom							Nom de jeune fille					
Prénom							Sexe	F - M				
Naissance	Date :			Commune/Département :								
Adresse												
Code postal				Ville								
N° téléphone					N° Portable							
Adresse Mail*												
Discipline choisie (à entourer)	<i>Ecole de Roller</i>			<i>Ecole de rink-hockey</i>			<i>RINK-HOCKEY</i>	<i>ARTISTIQUE</i>	<i>LOISIRS</i>			

* un caractère par case. Merci d'être précis et lisible.

Cotisations - Saison 2021/2022

Les tarifs ci-dessous comprennent la cotisation au club ainsi que la licence sportive FFRS. Une seule licence sera demandée, par personne, pour la pratique d'une ou plusieurs disciplines. Les licences ne peuvent être remboursées en aucun cas.

Une réduction de 5 € sera accordée par inscription supplémentaire, pour les membres d'une même famille (même adresse).

Tarifs toutes disciplines			<i>Cocher</i>	<i>Montant</i>
Tarif réduit pour les enfants nés à partir de 2011 pour la 1^{ère} licence	60 €			
nés en 2014 / 2015 / 2016 U9 - U10	75 €			
nés en 2010 / 2011 / 2012 / 2013 U12 - U14	85 €			
nés en 2006 / 2007 / 2008 / 2009 U16 et plus	95 €			
nés en 2005 et avant 2005	105 €			
Réduction (à partir de la 2 ^{ème} inscription dans une même famille)	- 5 €			
Merci de libeller les chèques à l'ordre de « <i>Poiré ROLLER</i> ».	TOTAL			

Pour tous renseignements

Manuella GUIBERT
Présidente de Poiré ROLLER
La Caunière - 85170 BEAUFOU
Tél. : 06.15.17.23.74
manuella.guibert@outlook.fr

CONTRAT DE LOCATION SAISON 2021 - 2022

<i>Disciplines</i>		<i>Locations de :</i>	<i>Au prix de :</i>	<i>Caution</i>	<i>Achats personnels</i>	<i>cocher</i>
RINK-HOCKEY	U9 U10	Patins + protège tibias + genouillères	55 €	100 €	<i>Crosse + balle + coquille + gants</i>	
	U12	Patins	40 €	100 €	<i>Crosse + balle + protège tibias + genouillères + coquille + gants</i>	
	U14 ou plus	Pas de locations			<i>Tout</i>	
ECOLE DE PATINAGE		Patins	40 €	50 €	<i>Casque (obligatoire) + protections (prêt possible pour le casque)</i>	
ARTISTIQUE		Patins jusqu'au 36 (inclus)	60 €	100 €	<i>Patins à partir de la pointure 37 incluse</i>	

Gardien Rink-hockey : Une partie de l'équipement spécifique du gardien de rink-hockey (casque ; plastron ; jambières ; gants) est prêtée par le club. Le reste est à la charge des gardiens. Concernant la crosse de gardien, elle sera fournie par le club jusqu'au niveau U14 (inclus).

CONDITIONS DE LOCATION

Le prêt de patins est strictement réservé aux membres du Club.

L'utilisation des patins ne se fait que sur des surfaces propres.

Il est formellement interdit de rouler dans les endroits où il y a beaucoup de gravillons.
(ex. : stabilisé et parking de la salle)

L'ENTRETIEN L'entretien courant est à votre charge :

- Dépoussiérage
- Nettoyage des roulements
- Lacets et semelles

Le chèque de **caution** sera remis à l'encaissement :

- si les patins ne sont pas restitués lors de la dernière séance de l'année.
- en cas de détérioration volontaire du matériel.
- en cas de vol du matériel.
- en cas du mauvais entretien du matériel.

Dans le cas de changement de section en cours d'année et donc de changement du type de patins, un supplément de location vous sera facturé.

➤ Remis ce jour un chèque de la somme de pour **la location** des patins pour la saison 2021/2022 (sur la banque , chèque N°)

➤ Remis ce jour un chèque de la somme de pour **la caution** pour la saison 2021/2022 (sur la banque , chèque N°)

Merci de libeller les chèques à l'ordre de « *Poiré ROLLER* ».

Le
Lu et approuvé

Signatures :

Licencié

Nom				Nom de jeune fille			
Prénom				Sexe	F - M		
Naissance	Date :	Commune/département :					
Adresse							
Code postal			Ville				
N° téléphone				N° Portable			
Adresse Mail*							
Discipline choisie (à entourer)	<i>Ecole de Roller</i>	<i>Ecole de rink-hockey</i>	<i>RINK-HOCKEY</i>	<i>ARTISTIQUE</i>	<i>LOISIRS</i>		

* un caractère par case. Merci d'être précis et lisible.

Responsables légaux

Nom				Nom			
Prénom				Prénom			
Qualité	Père - Mère - Autre			Qualité	Père - Mère - Autre		
A remplir si différent du licencié							
N° téléphone				N° téléphone			
N° portable				N° portable			
Adresse Mail				Adresse Mail			
Adresse				Adresse			

CONDITIONS GENERALES (pour tout licencié)

Avons pris connaissance

- que le Poiré ROLLER du Poiré Sur Vie décline toute responsabilité en cas de vol ou perte de matériel et autres objets personnels lors des activités et déplacements.
- de l'équipement nécessaire à la pratique en toute sécurité du patinage et du rink-Hockey, **notamment du port du casque obligatoire pour les catégories loisirs et école de patinage.**
- des **garanties d'assurance** liées à la licence de la Fédération Française Roller & Skateboard, notamment des informations relatives à la notice d'assurance « dommages corporels » de base et des garanties complémentaires proposées par la FFRS (disponibles sur le site www.ffroller.fr et dans l'espace licencié Rolskanet).
- Modalité d'accès à votre espace licencié : Suite au renouvellement ou à la création de votre licence, vous recevrez un mail Rolskanet vous précisant vos IDENTIFIANTS qui sont à conserver.
- que, dans le cas où le licencié porte des lunettes, les montures dites "sportives" sont obligatoires lors des entraînements et compétitions pour la pratique du rink-hockey. (Le port de lunettes est

autorisé pour les joueurs sous réserve qu'elles soient incassables et que leur fixation soit effectuée par bande élastique ou monture de type caoutchouc.)

- que, en cas d'accident, celui-ci doit être déclaré par le licencié lui-même (obligation de l'assuré) dans les 5 jours à l'aide d'un formulaire téléchargeable sur le site Internet de la FFRS (www.ffroller.fr) et adressé à la MMA.

Doivent être joints à cette déclaration d'accident tous les justificatifs qui seront utiles au règlement du dossier. La déclaration d'accident est à envoyer à : MMA- Service Prévoyance – 1,allée du Wacken – 67000 Strasbourg – tél : 03 88 11 70 08 ou 03 88 11 70 21

- que **nous serons sollicités par le Poiré ROLLER dans le cadre de manifestations de la vie du club et que, pour une bonne organisation, nous devons répondre rapidement aux courriels envoyés par les responsables de sections et le bureau.**

- aucun remboursement de cotisations et de locations ne sera accordé en cas d'arrêt.

- les jours et horaires d'entraînement seront définis selon les disponibilités de la salle, des entraîneurs et en fonction des effectifs.

- que le Poiré ROLLER du Poiré Sur Vie ne pourra être tenu responsable d'un licencié mineur que dans le cadre des activités du club (entraînements, compétitions, stages et déplacements) et se dégage de toute responsabilité en dehors de ces activités.

L'arrivée et le départ des enfants aux entraînements restent sous notre responsabilité. Il est également de notre responsabilité de nous assurer de la présence d'un entraîneur avant de laisser notre enfant.

DROIT A L'IMAGE (pour tout licencié)

Le Poiré ROLLER du Poiré Sur Vie peut être amené à réaliser des films, photos, affiches, supports à des fins de promotion ou d'animation et ainsi à utiliser l'image du licencié sans limitation de durée.

Autorise

N'autorise pas

AUTORISATION PARENTALE (enfant MINEUR)

- autorisons notre enfant à pratiquer le roller skating au sein du Poiré ROLLER du Poiré Sur Vie pour la saison 2021/2022 dans la discipline suivante : (entourer)

Ecole de Roller

Ecole de rink-hockey

Rink-Hockey

Artistique

Loisirs

et déclarons être informés des risques liés à la pratique du roller skating et les acceptons.

- autorisons notre enfant à effectuer les trajets liés à son activité sportive (compétitions, stages, démonstrations,..), au sein du Poiré ROLLER (85170 LE POIRE SUR VIE), dans tout véhicule, qu'il soit conduit par une personne opérant à titre de bénévole ou à titre de transporteur professionnel, et attestons avoir vérifié que le conducteur a bien une assurance pour son véhicule et ses passagers. Nous nous engageons à fournir un rehausseur si notre enfant a moins de 10 ans ou mesure moins de 1m50.

- autorisons les responsables du club en cas d'accident à prendre, à nos lieu et place, toute décision qui se trouverait nécessaire concernant notre enfant, y compris les soins médicaux et chirurgicaux éventuels. En notre absence nous autorisons notamment à pratiquer une anesthésie en cas de nécessité.

- autorisons notre enfant à pratiquer son sport dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne.

Fait le à

SIGNATURE du licencié (ou responsables légaux)

précédée de la mention

« Lu et approuvé, bon pour pouvoir »

CERTIFICAT MEDICAL
Saison 2021 - 2022

Je soussigné·e , Docteur

certifie que Melle, Mme, M. (nom + prénom) :

.....

- Ne présente à ce jour aucune contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives (dans le cas d'une première licence sportive ou non compétition)

- Ne présente à ce jour aucune contre-indication à la pratique du roller skating en compétition

- Est apte à ce jour à pratiquer en sur-classement (dans la catégorie immédiatement supérieure)

Fait à, le

Signature et cachet du médecin

**Cette feuille est à conserver
par le licencié
(pour information)**

Saison 2021 - 2022

DOCUMENTS A RETOURNER		Cocher
Fiche d'inscription		
Chèque en règlement de l'inscription (merci d'inscrire les nom/prénom du licencié au verso)		
Certificat médical (page 5) pour toute nouvelle inscription		
Fiche de renseignements Conditions générales/ droit à l'image/ autorisations		
1 photo d'identité récente (<i>obligatoire pour la licence</i>) (merci d'inscrire les nom/prénom du licencié au verso)		
1 adresse mail valide pour toute correspondance		
Si vous optez pour la location		
Contrat de location		
Chèque en règlement de la location (merci d'inscrire les nom/prénom du licencié au verso)		
Chèque caution (merci d'inscrire les nom/prénom du licencié au verso)		

➤ Merci de libeller les chèques à l'ordre de : « *Poiré ROLLER* »

Coordonnées E-MAIL

Afin de réduire les frais et diminuer les impressions papiers, nous vous proposons de recevoir les informations et convocations par courrier électronique.

Vous pouvez aussi utiliser ces coordonnées pour toute correspondance.

Voici les adresses :

Secrétariat	edith.lobjois@neuf.fr
Ecole de roller	lanika.poireroller@gmail.com
Ecole de rink-hockey	
Loisirs	edith.lobjois@neuf.fr
Artistique	annabellepetit@orange.fr
Rink-hockey	manuella.guibert@outlook.fr

Attention : en début de saison, un responsable de section (un par groupe) vous sera précisé.

Compte facebook du Poiré Roller

<https://www.facebook.com/PoireRoller/>

Pour information (à garder par le licencié)

1) Conditions générales (pour tout licencié)

Avons pris connaissance

- que le Poiré ROLLER du Poiré Sur Vie décline toute responsabilité en cas de vol ou perte de matériel et autres objets personnels lors des activités et déplacements.
- de l'équipement nécessaire à la pratique en toute sécurité du patinage et du rink-Hockey, **notamment du port du casque obligatoire pour les catégories loisirs et école de patinage.**
- des **garanties d'assurance** liées à la licence de la Fédération Française Roller & Skateboard, notamment des informations relatives à la notice d'assurance « dommages corporels » de base et des garanties complémentaires proposées par la FFRS (disponibles sur le site www.ffroller.fr et dans l'espace licencié Rolskanet).
 - Modalité d'accès à votre espace licencié : Suite au renouvellement ou à la création de votre licence, vous recevrez un mail Rolskanet vous précisant vos IDENTIFIANTS qui sont à conserver.
- que, dans le cas où le licencié porte des lunettes, les montures dites "sportives" sont obligatoires lors des entraînements et compétitions pour la pratique du rink-hockey. (Le port de lunettes est autorisé pour les joueurs sous réserve qu'elles soient incassables et que leur fixation soit effectuée par bande élastique ou monture de type caoutchouc.)
- que, en cas d'accident, celui-ci doit être déclaré par le licencié lui-même (obligation de l'assuré) dans les 5 jours à l'aide d'un formulaire téléchargeable sur le site Internet de la FFRS (www.ffroller.fr) et adressé à la MMA.
Doivent être joints à cette déclaration d'accident tous les justificatifs qui seront utiles au règlement du dossier. La déclaration d'accident est à envoyer à : MMA- Service Prévoyance – 1,allée du Wacken – 67000 Strasbourg – tél : 03 88 11 70 08 ou 03 88 11 70 21
- que **nous serons sollicités par le Poiré ROLLER dans le cadre de manifestations de la vie du club et que, pour une bonne organisation, nous devons répondre rapidement aux courriels envoyés par les responsables de sections et le bureau.**
- aucun remboursement de cotisations et de locations ne sera accordé en cas d'arrêt.
- les jours et horaires d'entraînement seront définis selon les disponibilités de la salle, des entraîneurs et en fonction des effectifs.
- que le Poiré ROLLER du Poiré Sur Vie ne pourra être tenu responsable d'un licencié mineur que dans le cadre des activités du club (entraînements, compétitions, stages et déplacements) et se dégage de toute responsabilité en dehors de ces activités.

L'arrivée et le départ des enfants aux entraînements restent sous notre responsabilité. Il est également de notre responsabilité de nous assurer de la présence d'un entraîneur avant de laisser notre enfant.

2) Information concernant le certificat médical

- Pour toute nouvelle inscription dans le club, fournir un certificat médical (voir page 5 du dossier)